

Bulletin de participation

Soirée du 23 septembre 2010 :
(Diner offert par la SFLS)

Nom :

Prénom :

Participation à la soirée du 23/09

OUI NON

Pour un hébergement, voir le site :
www.strasbourg-hotel.com

Bulletin à adresser à :

Secrétariat SFLS – COREVIH
Hôpital du Tondu
Groupe Hospitalier Pellegrin
33076 BORDEAUX
Tél : 0820 820 151
Fax : 05 56 79 60 87
e-mail : sfls@wanadoo.fr
Site internet : www.sfls.aei.fr

OBJECTIFS

La loi de régularisation du séjour des étrangers pour raisons de santé a 10 ans. Si le texte de la loi n'a pas changé, l'évolution des pratiques administratives a incontestablement rendu plus difficile l'accès au sésame.

Aujourd'hui, et à l'appui de nos constatations de terrain, quelles sont les grandes évolutions pour les migrants séropositifs ? Est il encore possible de reconstruire sa vie en Europe dans des conditions décentes après avoir vécu les traumatismes de la migration et de la maladie ? L'application de la loi a t elle répondu aux volontés du législateur ? Dans une période de crise économique, peut-on encore accueillir "toute la misère du monde" ? La logique de santé publique est elle compatible avec la logique économique?

Peut-on soigner une personne en situation irrégulière, sans toit, ni repas dans de bonnes conditions ?

Tels sont les enjeux de ces deux jours de réflexion destinés à:

-Réfléchir sur dix ans de prise en charge de migrants séropositifs: d'où vient on? Ou en est on ?

Où va t on ?

-Prendre du recul et de la hauteur par rapport à nos pratiques quotidiennes; doit-on modifier notre façon de faire ?



Société Française de
Lutte contre le Sida

Association régie par la loi 1901 - Enregistrée le 21 avril 1994 à la Préfecture du Nord n° 5/28995

Hôpital du Tondu - Groupe Hospitalier Pellegrin
Place Amélie Raba Léon - 33076 BORDEAUX Cedex
n° indigo 0 820 820 151 - Fax 05 56 79 60 87 email: sfls@wanadoo.fr

Séminaire de Formation de la



Société Française de
Lutte contre le Sida

Formation Migrants/Etrangers et VIH

23 - 24 septembre 2010

Lieu de la formation :
CIARUS
7 rue Finkmatt
67000 STRASBOURG

N° Agrément Formation : 72330472433
N° Agrément FMC : 100258

Formation continue validante : 4 crédits par demi-journée

Régularisation pour raisons de santé : qu'en reste-t-il 10 ans après ?

Jeudi 23 septembre 2010

Vendredi 24 septembre 2010

Matin

9H00-9H30 Accueil, introduction
9H30-12H30 Etat des lieux en 2010 : prévention, représentation de la maladie :

9H30-10H30 Etudes de cas en ateliers de groupes
 - Migrations Santé Alsace
 - association « Femmes de Parole » (accueil – accompagnement de femmes en précarité)
 - association GALA (insertion par le logement)
 - AIDES Bas-Rhin

10H30-11H00 Pause

11H00-12H30 Restitution des travaux de groupe intervenant : Dr. Marc Egrot (anthropologue, IRD Montpellier)

12H30-14H00 Déjeuner (sur place)

Après-midi

14H00-18H00 Accès aux droits, accès aux soins

14H00-15H30 Etudes de cas en ateliers de groupes
 - service social CHU de Strasbourg
 - service social CPAM Strasbourg

15H30-16H00 Pause

16H00-18H00 Restitutions et apports théoriques
 - Didier Maille (COMEDE, Paris)
 - Catherine Chardin (DGS, Paris)

Matin

9H00-12H30 Organisation des soins, suivi médical, spécificités

9H00-10H30 Etudes de cas en ateliers de groupes

10H30-11H00 Pause

11H00-12H30 Restitutions et mises au point
 - Dr Denis MECHALI (CH St Denis)
 - Prof. Olivier BOUCHAUD (Hôpital Avicenne, Bobigny)

12H30-14H00 Déjeuner (sur place)

Après-Midi

14H00-16H00 Apports du monde associatif
 - Bernadette Rwegera, association Ikambere (Saint-Denis)
 - Adeline Toullier (AIDES) : présentation de "l'Observatoire Préfecture"
 - Dr Gilles Raguin (ESTHER) : Quelles possibilités de prise en charge dans le pays d'origine ?

Bulletin d'inscription

Migrants/Etrangers et VIH

23 - 24 septembre 2010

NOM :
 Prénom :
 Profession :
 Adresse personnelle :

 Adresse employeur :

 E-Mail :
 Tél.

FRAIS D'INSCRIPTION : 180 EUROS

Sauf mention contraire, ces frais incluent l'accès aux sessions de formation, les repas du midi et le matériel pédagogique distribué. Ils ne comprennent pas les frais d'hébergement, les repas du soir et les petits-déjeuners lorsque la formation a lieu sur plusieurs jours.

Procédure d'inscription :

Si vous souhaitez vous inscrire à cette formation, merci de remplir le bulletin ci-dessus et le retourner au secrétariat de la SFLS. N'hésitez pas à contacter le secrétariat pour informations complémentaires. L'accès aux formations se fait en fonction des places disponibles dans l'ordre d'arrivée des demandes.

Règlement :

- ◆ Par chèque joint avec votre bulletin d'inscription
- ◆ Ou, si vous souhaitez que les frais d'inscription liés à cette formation soient pris en charge par l'organisme de formation continue dont vous dépendez, vous pouvez transmettre les coordonnées de cet organisme à la SFLS qui traitera directement avec lui.

En cas d'impossibilité de financement institutionnel, la SFLS vous offre la possibilité de vous inscrire à titre individuel pour un montant de 35€, en fonction des places disponibles. Si vous choisissez cette option, vous devez obligatoirement transmettre à la SFLS la notification de refus de prise en charge de l'organisme dont vous dépendez.

Association, institution, organisme de formation ou de gestion de formation a qui devra être transmis la convention et/ou la facturation :

.....

